

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
Mairie de PRANLES

Tel : 04-75-64-41-21

Fax : 04-75-64-38-32

E-Mail : mairie.pranles@inforoutes-ardeche.fr

www.pranles.fr

Jours et heures d'ouverture de la mairie au public :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8 h 00 à 12 h 00

Mercredi : de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 JUIN 2014

Sur convocation du Maire, le Conseil Municipal de Pranles s'est réuni le 6 juin 2014 à 20 heures.

Présents : Denis CLAIR, Christophe MONTEUX, Fabrice THIERS, Jean-Paul PAULMIER, Brigitte CAGNOL, Adeline CROZIER, Jean-Claude VIDAL.

Excusés :

- + Fabrice MARTEL, procuration donnée à Jean Paul PAULMIER,
- + Murielle BERTHELOT, procuration donnée à Brigitte CAGNOL
- + Nathalie DHORMES, procuration donnée à Fabrice Thiers
- + Françoise LORIVAL, procuration donnée à Denis CLAIR

Secrétaire de séance : M VIDAL Jean Claude

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu du 07 mai 2014
2. Alimentation en eau potable : Extension du réseau de la Pranlette :
 - Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'interconnexion entre l'UDI de la Charrière et les UDI de la Garde, la Pizette et du Serret avec le Syndicat Départemental d'Équipement de l'Ardèche (SDEA)
 - Approbation du dossier de consultation des entreprises
3. Mise en place et organisation des rythmes scolaires
4. Demande prêt de salles de l'Université Populaire de la Vallée de l'Eyrieux
5. Questions diverses

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 7 MAI 2014

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

2 – ALIMENTATION EN EAU POTABLE – EXTENSION DU RESEAU DE LA PIZETTE

Le SDEA propose un contrat d'assistance pour le projet d'interconnexion du réseau de la Pranlette avec celui du Serret, de La Garde et de la Pizette et qui comprend trois lots : la montée-descente (1) entre la station de relevage de la Charrière et un réservoir de 50m³ (2) au col du Muret, et le changement des pompes de la station (3). Pour un coût estimé à

277 000€. Le contrat d'assistance évalué à 17 000 euros HT : constitution du dossier : 2280€, consultation des entreprises : 3030€, suivi du chantier : 9710€ et réception : 1980€. La consultation est à lancer avant le 15 septembre 2014.

La délibération pour le contrat d'assistance est adoptée à l'unanimité, ainsi que le lancement du dossier de consultation des entreprises.

3 – MISE EN PLACE DES RYTHMES SCOLAIRES

La réflexion se poursuit. L'Amicale Laïque a monté un projet auprès de la DDCSPP. Murielle Berthelot en donnera le détail à un prochain conseil.

4 – DEMANDE DE PRÊT DE SALLES PAR L'UNIVERSITÉ POPULAIRE DE LA VALLEE DE L'EYRIEUX

L'UP demande le prêt de la salle Albert Vernet pour 8 dates en novembre, 2 en décembre, et 3 dates en avril 2015. Le conseil donne son accord en insistant sur la remise en état et en propreté après chaque utilisation. Il demande également qu'une attention toute particulière soit portée sur l'utilisation du chauffage.

5 – QUESTIONS DIVERSES

° Le conseil délibère favorablement à l'unanimité sur les tarifs à appliquer en matière de petite restauration lors des manifestations organisées par la municipalité.

° 90 chaises ont été commandées : 50 pour l'Espace d'Animations, et 40 pour la salle Albert Vernet. Les chaises en plastique seront retirées des salles Delon et Vernet et s'ajouteront au matériel mis à la disposition des particuliers.

° L'entreprise SAMEOLE relance le dossier pour l'installation de 8 éoliennes entre les Croix de Creysseilles et Lavayas. Un conseil spécifique sera convoqué le 4 juillet à 19h auquel participera l'entreprise précitée.

° Le four à pain sera inauguré le 19 septembre à 18h. Tous les bénévoles y ayant travaillé seront invités personnellement.

° Les commissions de la CAPCA seront prochainement mises en place. Les conseillers sont invités à s'y inscrire.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures.
Prochain conseil municipal, le vendredi 4 juillet 2014.